

# **COMPTE RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 novembre 2018**



## COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2018

### PRESIDENCE

Monsieur Marc HONORE, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Cécile VINCENT

### PRESENTS

Monsieur Marc HONORE, Madame Elodie SORNAY, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Monsieur Daniel GIRAUD et Madame Véronique FORENSI (Maires-Adjointes), Monsieur Jean-François DEMAREZ (Conseiller Municipal Délégué), Madame Michelle BASTIEN, Madame Malika BELLAL, Madame Nicole MARTIN, Madame Elisabeth MALHO, Madame Cécile VINCENT, Monsieur François LARONDE, Monsieur Jacques TANGUY, Madame Delphine DUMONT, Madame Consuelo LECERF, Monsieur Alain OUTREMAN, Monsieur Pascal FRAUDIN, Madame Jessica DORLENCOURT et Madame Pauline MATHEY Conseillers Municipaux

### ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Pierre-Henri BOVIS

Monsieur Gharib NAJI

Monsieur Eric SURET

Madame Marie-Annick LOUSTANEAU

Monsieur Patrick TERNANT

Madame Lucie HOUSSAIS

Monsieur Nicolas BENARD

Madame Rachel DEROUAULT

Madame Nelly PASCAUD

Madame Martine QUILLERE

### POUVOIR A

Monsieur Daniel GIRAUD

Monsieur Jean-François DEMAREZ

Monsieur Jean-Paul DEMAREZ

Madame Annie DEBRAY-GYRARD

Monsieur François DAZELLE

Monsieur le Maire

Madame Véronique FORENSI

Madame Pauline MATHEY

Monsieur Alain OUTREMAN

Madame Jessica DORLENCOURT

### ABSENT NON REPRESENTE

Monsieur Mohamed TAMEGA

### **APPROBATION DU COMpte-RENDU DE LA SEANCE DU 27 JUIN ET DU 26 SEPTEMBRE 2018 COMpte RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018**

N°	Objet	Montant
074	conventions de mise à disposition des installations sportives municipales et d'utilisation de minibus municipaux pour la saison sportive 2018-2019 à diverses associations	gratuit
076	modification de la sous régie de recettes temporaire « événementiel » pour l'encaissement du produit issu de la vente des pots de miel le 15 septembre et le 7 octobre 2018	-
078	contrat relatif à une lecture publique de textes autour de la nuit de Noël par Annick Jouanne à la bibliothèque le 13 décembre 2018	400 € TTC
079	convention de formation professionnelle par le groupe Territorial (la Gazette) sur la loi finances 2019 le 8 octobre 2018	708 TTC
080	contrat avec l'association « Département Loisirs & Musique » pour l'organisation d'un séjour à Londres du 30 décembre 2018 au 1er janvier 2019 pour 8 adultes et 1 accompagnateur	3 600 € TTC
081	convention avec l'association Georges Devereux pour la mise en place de permanences d'ethnopsychiatrie (21 journées dans l'année pour deux psychologues)	15 000 € TTC
082	convention avec La Poste Solutions Business pour le recueil des adresses des nouveaux habitants	343,84 € TTC
083	sortie de deux véhicules du parc automobile - <i>annulée et remplacée par la décision n° 096</i>	-
084	convention avec l'association « Sultans of swing » pour l'organisation de manifestations pour les 25 ans du Bateau Vivre (apéro dinatoire 200 personnes, humoriste, hypnotiseur)	5 200 € TTC
085	convention de formation professionnelle par le Domaine Régional de Chaumont-sur-Loire sur les aménagements paysagers (concevoir un paysage nourricier en ville) du 25 au 27 septembre 2018	766 € TTC
086	convention avec le groupe CTF pour la mise en place d'ateliers sur les bienfaits de la pratique d'activités sportives le 18 octobre et le 20 décembre 2018 pour dix agents communaux	250 € TTC
087	convention avec Mme Dolowy pour la mise en place d'ateliers sur la sensibilisation à une alimentation équilibrée le 8 novembre 2018 pour dix agents communaux	125 € TTC
088	bail précaire consenti par M.NICOLE du 1er septembre 2018 au 31 mars 2019 avec pour la mise à disposition de parcelles de terrain lui appartenant sises à la Fosse Bidan	5 2015,00 €
089 à 090	concessions de terrains funéraires dans le cimetière communal	641,00 €
091	convention avec « Ma santé O naturel » pour l'organisation d'animations portant sur la sophrologie et l'aromathérapie, sur la thématique « automassage et bien-être » le 15 novembre 2018 pour dix agents	125 € TTC
092	convention avec « RE-NAIT-SENS » pour la mise en place d'ateliers sur l'alimentation saine le 11 octobre et le 29 novembre 2018 pour dix agents communaux	250 € TTC
093	contrat avec l'association « French Wingz » pour l'organisation d'une prestation artistique dans le cadre d'un concept spectacle vivant « Achères fait son cabaret » le 14 décembre 2018 à la salle Boris Vian	5 000 € TTC
094	contrat avec La Poste Solutions Business pour le retour des votes dans le cadre des élections professionnelles du 6 décembre 2018	319 € TTC
095	contrat avec l'association « French Wings » pour l'organisation d'une semaine d'initiation aux arts urbains du 22 au 26 octobre 2018	2 375 € TTC
096	annule et remplace la décision 083 (faute de frappe dans une immatriculation de véhicule à détruire)	-

## LISTE DES MARCHES

N° du marché	Titulaire	Objet du marché	Catégorie de marché	Montant total HT	Date de notification
17-009-1	LVC COMMUNICATION	avenant n°1 au marché de régie publicitaire du journal municipal (redéfinition de la grille tarifaire applicable aux annonceurs)	fournitures courantes et services	sans incidence financière	04/10/2018
15-034	CITEOS SDEL T.E IDF	avenant n°1 au marché de maintenance systématique et corrective des bornes, des portails et des barrières automatiques et mise en œuvre d'équipements automatiques (mise à jour de la liste des sites suite au transfert à la CU avec un réajustement des montants forfaitaires & actualisation des prestations de maintenance du nouveau matériel)	services	- 1 421 €	20/10/18

### 94. VENTILATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION ENTRE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) la ventilation des attributions de compensation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement conformément à la répartition donnée par la CUGPSEO, soit une recette de 2 637 616 € en fonctionnement et une dépense de 519 318 € en investissement :

AC de fonctionnement	AC d'investissement	AC provisoire n°1 2018
2 637 616	-519 318	2 118 298

### 95. ANTICIPATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité une ouverture par anticipation des crédits d'investissement afin d'assurer la continuité du service public sur la période de janvier à mars 2019, préalable au vote du budget primitif, à hauteur de 1 282 491 € selon le tableau ci-après :

Chapitre/Article	Fonction	Libellé	BP2018	BP2019
<b>20</b>		<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>788 470</b>	<b>197 118</b>
2031	020	Frais d'études	569 370	142 343
2051	020	Concessions et droits similaires	219 100	54 775
<b>204</b>		<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>519 318</b>	<b>129 830</b>
2046	020	Attribution de compensation d'investissement	519 318	129 830
<b>21</b>		<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 419 674</b>	<b>854 919</b>
2128	020	Autres agencements et aménagements de terrains	435 571	108 893
21311	020	Constructions Hôtel de ville	170 000	42 500
21312	020	Constructions scolaires	255 750	63 938
21316	020	Equipements du cimetière	26 380	6 595
21318	020	Autres bâtiments publics	464 000	116 000
2135	020	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	497 300	124 325
2138	020	Autres constructions	143 250	35 813
2152	020	Installations de voirie	377 970	94 493
21532	020	Réseaux assainissement	140 850	35 213
21533	020	Réseaux cablés	17 500	4 375
21568	020	Autres matériel et outillage d'incendie défense civile	6 000	1 500
2158	020	Autres installations, matériel et outillage technique	87 500	21 875
2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	158 540	39 635
2184	020	Mobilier	98 450	24 613
2188	020	Autres immobilisations corporelles	540 613	135 153
<b>23</b>		<b>Immobilisations en cours</b>	<b>284 500</b>	<b>71 125</b>
2312	020	Agencements et aménagements de terrains	284 500	71 125
<b>27</b>		<b>Autres Immobilisations financières</b>	<b>118 000</b>	<b>29 500</b>
275	020	Dépôts et cautionnements	118 000	29 500
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 129 962</b>	<b>1 282 491</b>

### 96. RATTRAPAGE DES AMORTISSEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande au comptable public de procéder au rattrapage des amortissements du compte 2031 « par opération d'ordre non budgétaire » et l'autorise à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du budget M14 de la ville par opération d'ordre non budgétaire, pour régulariser le compte 28031 à hauteur de 778 414,78 €

## **97. VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ACHERES (C.C.A.S.)**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le versement d'un acompte sur subvention de 135 000 € au Centre Communal d'Action Sociale

## **98. VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION AU SAX**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le versement d'un acompte sur subvention de 350 000 € au SAX

## **99. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le Conseil Municipal approuve le projet de construction d'une école élémentaire dans son principe et demande une subvention au Conseil Départemental des Yvelines

## **100. LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CONCOURS RESTREINT D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le Conseil Municipal autorise le lancement de la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie pour la construction d'une école élémentaire, fixe à 16 725 €HT maximum la prime allouée aux candidats remettant une esquisse, autorise la constitution d'un jury de concours, fixe à un forfait de 265,42 €HT par ½ journée de présence l'indemnité allouée aux membres du jury auquel s'ajoute le remboursement des frais de transport & repas sur présentation de justificatifs

## **101. CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS AMIANTE ET HAP**

A l'unanimité le Conseil Municipal adhère au groupement de commandes de diagnostics liés à la présence d'amiante ou d'hydrocarbures aromatiques polycliniques dans les enrobés de voirie et autorise la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes

## **102. LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION ET SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE, DÉVOLU EN TROIS LOTS SÉPARÉS, ET AYANT POUR OBJET LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUÉ ENTRE LA VILLE D'ACHÈRES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ACHÈRES**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le groupement de commandes constitué avec le C.C.A.S. à lancer, signer et notifier un accord-cadre à bons de commande sans montant minimal ni maximal pour la fourniture de denrées alimentaires, en 3 lots séparés ci-après :

N° des lots	Désignation des lots	Montants prévisionnels pour la durée initiale du marché (1 an)	Montants prévisionnels pour la durée totale du marché (2 ans et 9 mois)
6	Fruits et légumes frais	27 900,00 € HT	76 725,00 € HT
8	Boucherie fraîche	10 140,00 € HT	27 885,00 € HT
9	Volaille fraîche	6 000,00 € HT	16 500,00 € HT
Total		44 040,00 € HT	121 110,00 € HT

## **103. RECENSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION - REMUNERATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET DES AGENTS RECENSEURS**

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les modalités de rémunération nette des agents chargés du recensement 2019 ainsi qu'il suit :

			Nombre estimé	Dépenses prévisionnelles
Par logement dûment enquêté (feuille de logement et bulletins individuels renseignés)	5 €	l'unité	758	3 790 €
Fiche d'adresse non enquêtée	0,50 €	l'unité		5 €
Fiche de logement non enquêté	0,50 €	l'unité		15 €
Formation	70,00 €	forfait		280 €
Indemnité transport	30,00 €	forfait	4	120 €
Entre 95 et 100% des logements dûment enquêtés (feuille de logement et bulletins individuels renseignés) au 24 février 2018	110 €	Prime	4	440 €
Entre 90 et 94,99% des logements dûment enquêtés (feuille de logement et bulletins individuels renseignés) au 24 février 2018	80 €	Prime		
			TOTAL	4 650 €

Le Conseil Municipal prévoit à l'unanimité un acompte de 300 €/agent recenseur à verser fin février 2019

#### **104. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le Conseil Municipal **adopte** la transformation au grade d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet à compter du 5 décembre 2018, la modification de la quotité du temps de travail d'un adjoint territorial d'animation à temps non complet à 50% en un emploi à temps complet à compter du 12 novembre 2018, la création d'un poste à temps complet à effet immédiat d'assistant socio-éducatif ainsi que la création d'un poste à temps complet à effet immédiat d'agent social au tableau des effectifs

#### **105. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT**

A l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le Conseil Municipal **décide** la création d'un emploi non permanent d'aide auxiliaire, à temps complet à compter du 12 novembre 2018 pour une durée de six mois

La séance est levée à 21h45

**Le Maire  
Marc HONORE**